

M. Douglas: J'aimerais remercier le comité, monsieur le président, et j'essaierai de ne pas abuser de sa bonté.

Nous avons préconisé la création d'un bureau de révision des prix. Hier, le ministre a annoncé son intention d'en établir un. On me demande parfois si je m'inquiète quand je vois les libéraux s'emparer de nos idées. Qu'ils volent nos idées m'est égal, ce qui m'inquiète, c'est qu'ils s'attachent seulement aux mots. Nous devons nous en contenter. Ce ne sera pas un bureau de révision des prix. Le ministre ne sait même pas s'il faudra présenter un projet de loi. L'organisme n'aura pas d'autorité ou de pouvoir statutaire. Ce sera, en mieux, un *Better Business Bureau*, établi chez quelqu'un qui recueille des statistiques et qui déclarera, deux ans après qu'une majoration a eu lieu, qu'elle n'était pas inévitable. Le consommateur canadien en profitera beaucoup. La maîtresse de maison se réjouira sûrement d'apprendre, deux ans après avoir payé un prix majoré pour son sucre ou toute autre denrée, que la hausse n'était vraiment pas justifiée.

• (3.40 p.m.)

Je rappelle au ministre que s'il veut vraiment s'attaquer à la hausse des prix, il ne leurrera pas le peuple canadien en lui donnant un chien de garde édenté qui ne peut qu'aboyer doucement, parce qu'il est vieux et faible et à qui le gouvernement ne donne aucun pouvoir. Nous continuerons donc d'insister pour que le gouvernement crée une véritable commission de révision des prix à laquelle le Parlement fédéral et, au besoin, les Assemblées législatives des provinces auront donné le pouvoir d'exercer un contrôle sélectif du prix de n'importe quelle denrée, quand on aura la preuve qu'il a augmenté sans justification.

Voici notre deuxième proposition. Afin de stimuler l'économie, le gouvernement devrait notamment mettre en œuvre sans tarder un programme qui permette la construction de 250,000 à 300,000 maisons cette année. La construction domiciliaire a un effet multiplicateur. Tous les matériaux peuvent être fabriqués au Canada; il n'est pas nécessaire d'importer quoi que ce soit pour construire des maisons au Canada. Un programme de ce genre créerait un nombre prodigieux d'emplois dans l'industrie de la construction, les industries de fabrication des matériaux, les camps de bûcherons, l'industrie forestière et l'industrie des transports au Canada. On pourrait réduire le chômage de façon substantielle par un programme massif de construction domiciliaire, en vertu duquel on construirait des maisons pour les gens ordinaires

et non seulement d'énormes tours domiciliaires pour les riches. Ce programme devrait être très différent de celui qui existe actuellement, en vertu duquel il faut avoir un revenu annuel de 8,000 à 10,000 dollars pour bénéficier des termes de la loi nationale sur l'habitation.

Nous soutenons, comme nous l'avons déjà fait, que le gouvernement devrait établir une priorité pour l'emploi de notre capital de placement. Nous devrions pouvoir répartir les capitaux d'après nos besoins sociaux. Je viens de le dire, nous répartissons actuellement le capital en le mettant pour ainsi dire à l'enchère; ceux qui peuvent se permettre de payer un taux d'intérêt de 10, 11 ou 12 p. 100 n'ont aucune difficulté à obtenir des capitaux. Pour que les municipalités, les gouvernements provinciaux, les petites industries et les petites entreprises obtiennent des capitaux, il faudrait les répartir selon une certaine priorité tenant compte, d'abord, de ce qui pourra stimuler la croissance économique et, deuxièmement, de tout ce qui pourra améliorer le niveau de vie des Canadiens en général.

Le capital est abondant au Canada. Le peuple canadien est un de ceux qui, par tête d'habitant, épargnent le plus au monde. Mais une grande partie de notre capital est gaspillé. Une dépêche parue dans le *Globe and Mail* montre que pour les 11 premiers mois de 1967, le déficit de nos transactions internationales sur les titres en circulation atteignait 3,232 millions de dollars, soit 40 p. 100 de moins que l'année précédente. Notre argent est investi dans des fonds de pension, d'assurance et de fiducie; il pourrait être mobilisé et servir à promouvoir la croissance économique et le plein emploi.

Nous pourrions réaliser ce que le gouvernement n'a pas cessé, depuis qu'il est au pouvoir, de promettre: établir une Société de développement du Canada qui mobiliserait les économies du peuple canadien et les lancerait dans la guerre contre la pauvreté, la stagnation économique et le chômage. Mais la Société de développement du Canada demeure une illusion: il n'en est rien sorti.

En quatrième lieu, nous avons proposé une refonte complète de notre régime fiscal. Je ne retarderai pas le comité pour commenter certaines recommandations de la Commission Carter, mais je dis au gouvernement qu'il sera tourmenté tant qu'il n'aura pas le courage d'y donner suite. Les Canadiens soupçonnent depuis longtemps que les groupes à